

Berne, le 28 février 2022

## **Session de printemps 2022 : recommandations d'AvenirSocial**

Chers membres du Conseil des Etats,

En tant qu'association professionnelle du travail social, [AvenirSocial](#) représente les intérêts des professionnel-le-s au bénéfice d'une formation tertiaire en travail social, éducation sociale, animation socioculturelle, animation communautaire, éducation de l'enfance et en maîtrise socioprofessionnelle.

**Ce que vous décidez en tant que parlementaire a des conséquences directes pour la profession, les professionnel-le-s et les bénéficiaires du travail social.** En tant qu'association professionnelle, nous souhaitons que vos décisions conduisent à plus de solidarité et de justice sociale. Nous voulons aussi donner à chaque personne les outils qui lui permettent une participation autonome à la vie sociale.

Nous avons le plaisir de vous présenter ci-dessous nos recommandations sur des objets qui figurent à l'ordre du jour de la session de printemps et qui concernent directement le travail social. Vous trouverez [ici](#) nos recommandations concernant les objets précédents.

### **19.3219 – Motion « Droit de la protection de l'enfant et de l'adulte. Fixation de normes de qualité pour les expertises »**

*Traitée le lundi 7 mars 2022*

*Recommandation : accepter*

Les professionnel-le-s du travail social sont directement impliqué-e-s dans l'expertise de la protection de l'enfant et de l'adulte ; nous soutenons donc la fixation de normes qui contribuent à la qualité et à l'étalement spécialisé des expertises. Un aspect central de ces critères de qualité pour le travail social est la collaboration avec les personnes impliquées, comme les curateurs et curatrices. Afin que des normes puissent être appliquées, il faut cependant que des ressources financières suffisantes soient mises à disposition pour les frais de personnel.

**Dans ce sens, nous recommandons de suivre la conclusion du Conseil national et d'accepter la motion.**

### **19.4282 – Motion « Ne plus contraindre les personnes bien intégrées dont la demande d'asile a été rejetée à interrompre leur apprentissage »**

*Traitée le lundi 7 mars 2022*

*Recommandation : accepter*

Toutes les [études](#) dans le domaine de la pauvreté montrent qu'une bonne formation est la clé d'une vie autodéterminée. Le système de formation dual en Suisse est particulièrement prometteur en ce sens : en quelques années, les personnes apprennent un métier, reçoivent le bagage théorique nécessaire et un ancrage dans le monde du travail.

Forcer les personnes qui ont demandé l'asile en Suisse et qui suivent un apprentissage à abandonner ce dernier à cause d'une décision d'asile négative (alors qu'elles ne peuvent

souvent pas rentrer dans leur pays d'origine), réduit leurs chances de mener une vie autodéterminée. De plus, le risque de devoir interrompre l'apprentissage à la suite d'une décision d'asile négative peut décourager les employeur·euse·s à proposer une place d'apprentissage à ces jeunes. **Nous recommandons ainsi d'accepter la motion.**

**21.4418 – Motion « Campagnes de prévention contre la violence »**

Traitée le jeudi 17 mars 2022

Recommandation : accepter

La Suisse a ratifié la [Convention d'Istanbul](#) (Convention sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique) ; s'inscrivant dans ce sens la motion demande à la Confédération d'organiser régulièrement des campagnes de prévention contre différentes formes de violence. Les campagnes devraient ainsi sensibiliser aux violences domestiques, sexuelles et de genre, avec une attention portée aux victimes mais aussi aux potentiel·le·s auteur·e·s.

Qu'elle soit physique ou psychologique, la violence peut être considérée comme une aggravation d'actions discriminantes. Dans le cadre de nos professions, nous œuvrons pour les droits humains et nous refusons toute forme de discrimination ; **nous sommes donc favorables à cette motion qui demande que la Suisse investisse davantage dans des campagnes de prévention.**

Nous vous remercions de prendre en considération nos préoccupations. Je reste volontiers à votre disposition pour toute question.

Meilleures salutations,

Annina Grob  
Co-secrétaire générale